



**HAL**  
open science

## ”Théorie du genre”: une formule au coeur du discours antiggenre

Anne-Charlotte Husson

► **To cite this version:**

Anne-Charlotte Husson. ”Théorie du genre”: une formule au coeur du discours antiggenre. Que faire de la ”théorie du genre”? , Anne-Charlotte Husson; Maxime Triquenaux; Laboratoire junior GenERe, Oct 2014, Lyon, France. hal-01250669

**HAL Id: hal-01250669**

**<https://hal.science/hal-01250669v1>**

Submitted on 5 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

**« Théorie du genre » :**  
**une formule au cœur du discours antiggenre**

Mon intervention se situe dans le champ de l'analyse du discours et vise à présenter une généalogie du syntagme, ainsi que la manière dont il se constitue en formule, au sens linguistique du terme. Elle s'inscrit dans ma recherche sur (pour aller vite) les réactions polémiques au genre, c'est-à-dire à la fois au concept, aux recherches qui l'emploient et aux politiques publiques qui se fondent sur lui. Quand je parle de « critique du genre », de « militantisme antiggenre » ou de « discours antiggenre », il faut donc entendre cette triple critique (concept, recherches, politiques) et non, évidemment, une critique du système du genre tel qu'il est défini en sciences humaines et sociales.

Ma thèse porte notamment sur des métadiscours, c'est-à-dire des discours sur des faits langagiers. C'est pourquoi je traite la formule « théorie du genre » comme un *objet de discours*, à double titre : parce que cette « théorie » suscite une critique liée à son contenu, à ses objectifs, à son application ; et parce que le terme lui-même est discuté et critiqué, mais généralement pas par les mêmes personnes. C'est pourquoi je considère la formule comme un *opérateur de positionnements discursifs* : le fait de parler de « théorie du genre », et l'attitude manifestée à l'égard de ce terme (adhésion ou critique), est une manière de se positionner au sein de la polémique, et de construire une identité énonciative.

Pour étudier la formule, j'ai recours à deux notions sur lesquelles je reviendrai en conclusion, mais qui me sont utiles pour comprendre le fonctionnement du syntagme dans les discours polémiques où il apparaît. Je considère d'abord que « théorie du genre » s'inscrit dans un champ discursif que je nomme *controverse sur le genre*. Celle-ci commence en 2011, avec une polémique au sujet de l'introduction du concept dans des manuels de SVT ; elle prend de l'ampleur avec les débats autour du « mariage pour tous » et se poursuit aujourd'hui. Je considère aussi la formule comme caractéristique de ce que j'appelle le *discours antiggenre*, qui se définit sur le plan du contenu par une attitude critique et polémique à l'égard du genre, mais aussi par son origine catholique, même si cette filiation peut rester implicite, voire inconsciente.

J'entends poser trois types de questions : (1) comment le syntagme circule-t-il entre différents

espaces discursifs (universitaire, religieux, politique, médiatique, militant) ? (2) Comment et pourquoi devient-il l'objet de discours polémiques ? (3) Et que nous dit cet affrontement sur les enjeux plus globaux de la controverse ?

Après avoir présenté le concept de *formule* en analyse du discours et son application au syntagme qui nous préoccupe, je proposerai un parcours dans un corpus très hétérogène constitué par des emplois attestés de la formule ou de différents avatars depuis la fin des années 1990, essentiellement en contexte français. Ce parcours permettra de retracer les origines catholiques de la formule, sa circulation entre différents espaces discursifs et les enjeux qu'elle révèle, ce qui me mènera en conclusion à quelques pistes de réflexion d'ordre épistémologique et politique quant à la réponse à apporter, de la part des chercheurEs, au militantisme antiggenre, et en particulier quant à la façon d'éviter de se laisser dicter les termes du débat.

**3 min 18**

### **1. *Théorie du genre* : une formule**

#### **SLIDE**

La notion de formule est définie par Alice Krieg-Planque comme un « ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire. » Dominique Maingueneau la définit, lui, comme « une expression lexicale figée, le plus souvent un syntagme nominal néologique, qui renvoie à une notion jouant sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique » et cite les exemples de *tolérance zéro*, *développement durable* ou *réchauffement climatique*. Alice Krieg-Planque a quant à elle travaillé particulièrement sur la formule *nettoyage ethnique*.

#### **SLIDE**

Pour Alice Krieg-Planque, la formule a quatre caractéristiques principales : son figement, sa dimension discursive, son fonctionnement comme référent social et sa dimension polémique. Je n'évoquerai que ce qui peut nous aider à comprendre le fonctionnement du syntagme *théorie du genre* dans le discours antiggenre.

Les formules sont à la fois des expressions figées (1ère caractéristique) et des objets de discours en circulation permanente dans un espace-temps donné. Ce sont donc, pour l'analyste, des énoncés remarquables, mais ils sont passés dans le langage courant et provoquent donc un effet de reconnaissance immédiat ; dans ce sens, la formule se rapproche du stéréotype. Bien que figée, elle n'en continue pas moins de produire des variantes. Particulièrement important pour mon corpus, le syntagme *idéologie du genre/gender* préexiste à *théorie du genre* ; les deux syntagmes semblent largement interchangeables. Il faut aussi prendre en compte la variante *théorie du gender/Gender*. On trouve également des variantes rares, voire des hapax : « théorie du genre sexuel », « théorie queer du gender », « théorie du genre transsexuel »...

Le syntagme existe avant d'accéder, à travers ses emplois, au rôle de formule. C'est ce que Krieg-Planque entend par « dimension discursive ». Ainsi, *théorie du genre* apparaît dans le discours vaticanaï sur le genre au début des années 2000 puis se stabilise, mais il ne commence à faire événement dans le contexte français qu'à partir de 2011, avec le début de la controverse sur le genre.

La formule fonctionne comme référent social, et en tant que telle, elle est « un signe qui évoque quelque chose pour tous à un moment donné » (Krieg-Planque 2009 : 95). C'est le cas pour *théorie du genre* à partir du moment où le syntagme déborde le discours catholique et se trouve employé, de manière critique ou non, dans d'autres espaces discursifs. Mais une formule est également toujours polémique : les acteurs-locuteurs, explique Krieg-Planque, « polémiquent pour une mise en description du réel » (2009 : 104) et donc, comme on le verra, sur le syntagme lui-même.

## **2. Origine catholique du syntagme : émergence et stabilisation**

Il est important de s'attarder sur l'origine catholique de la formule car cette dernière est caractéristique du discours catholique (critique) sur le genre. Cela ne veut donc pas dire que l'on ne rencontre pas le syntagme *théorie du genre* hors du discours antiggenre, mais il n'a alors pas le même sens et désigne généralement les *théorisations* sur le genre. La *formule*, elle, a un sens propre au discours catholique et, par extension, au discours antiggenre, sens que je vais tenter de mettre en

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

évidence.

La réaction catholique au genre s'ancre dans un discours institutionnel, existant depuis les années 1960, sur le féminisme et les mouvements de libération homosexuelle. Dans un article sur « L'argument naturaliste dans le discours du Vatican sur la différence entre les sexes », Romain Carnac évoque les prises de position de Jean-Paul II et de Benoît XVI sur la question. Il explique qu'au lieu d'une radicalisation de Benoît XVI souvent commentée sur le sujet de la morale sexuelle, il faut voir une continuité entre les deux papes, la différence entre leurs discours tenant plutôt du contexte. En effet, Jean-Paul II avait déjà, écrit R. Carnac, une position très conservatrice en termes de morale sexuelle ; mais il s'inscrivait dans un contexte où il s'agissait de « faire entendre la voix de l'Eglise dans le débat sur la condition féminine et la réalisation de l'égalité entre les sexes ». Benoît XVI, lui, doit répondre à un changement de paradigme féministe et à l'affirmation, dans le discours féministe, de ce que le Vatican appelle généralement « le Gender ». Le pape doit donc, écrit R. Carnac, « se positionner dans une discussion qui porte moins sur l'égalité entre les sexes que sur la définition même du sexe ». Quand Joseph Ratzinger accède au pontificat, en 2005, « le Gender » est déjà devenu « un des principaux fronts de l'Eglise catholique ». C'est sur cette mobilisation que je voudrais revenir.

### SLIDE

A partir de 1994-1995 et des conférences internationales du Caire et de Pékin se répand l'idée, dans le discours romain, que la « perspective de genre » telle qu'elle se manifeste dans les politiques publiques constituerait un péril pour la vision catholique du monde. Il faudrait révéler les objectifs cachés de celles qu'on appelle les « gender feminists », notamment en faisant la lumière sur le vocabulaire qu'elles emploient. La dénonciation du concept de *genre* s'accompagne donc d'un effort d'identification et, selon le Vatican, de clarification du vocabulaire qui lui est lié. Ainsi, dans le rapport de la Conférence de Pékin sur les femmes, on trouve des « réserves » exprimées par le Vatican sur les sujets de la famille, du mariage, de l'homosexualité et de l'avortement. Ces réserves sont accompagnées d'une « Déclaration interprétative du terme "sexe" », dans laquelle le Vatican manifeste une prise de position polémique sur la définition du terme en vigueur dans les politiques internationales et les sciences sociales. Il s'agit, fondamentalement, de rejeter des « interprétations douteuses fondées sur des vues répandues dans le monde selon lesquelles l'identité sexuelle peut être adaptée indéfiniment à des fins nouvelles et différentes » ; comprendre, il s'agit de rejeter la

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

possibilité d'une « légitimation » de l'homosexualité, qui est perçue comme le but ultime du « Gender ». Cette préoccupation catholique quant au vocabulaire aboutit en 2003 à la publication d'un lexique traduit en 2005 en français sous le titre *Lexique des termes ambigus et controversés sur la vie, la famille et les questions éthiques*, qu'on doit au Conseil Pontifical pour la Famille.

### SLIDE

La critique catholique du genre, telle qu'elle s'exprime notamment dans ce *Lexique*, s'appuie en partie sur l'ouvrage polémique de Christina Hoff Sommers, publié en 1994. Se définissant elle-même comme une « equity feminist », elle distingue cette catégorie de celle des « gender feminists », universitaires, intellectuelles et néo-marxistes, qui auraient perverti le mouvement féministe originel en abandonnant la dimension libérale. C'est cette opposition, largement critiquée depuis, qu'il faut voir dans le discours de dénonciation des « féministes du Gender ».

### SLIDE

L'un des articles du *Lexique*, en particulier, semble avoir exercé une grande influence dans la réception catholique du genre. Il s'agit de « "Genre" : dangers et portée de cette idéologie », de l'évêque péruvien Oscar Alzamora Revoredo, publié pour la première fois en espagnol en 1998. On peut y lire notamment (je souligne) :

Pour Dale O'Leary [conférencière catholique, membre de l'Opus Dei], la théorie du *gender feminism* repose sur une interprétation néo-marxiste de l'histoire. (2005 : 563).

Il est tentant d'y voir une version de la formule qui nous occupe ; mais il me semble qu'il s'agit là d'une construction a posteriori. [RESUMER] Il faut en effet bien identifier la manière dont fonctionne le complément du nom dans le syntagme. Dans la phrase que j'ai citée, il faut comprendre « la théorie du *gender feminism* » comme « la théorie des gender feminists », ou encore « le GF a élaboré une théorie (qui dit que...) », où GF désigne le courant féministe s'appuyant sur le concept de genre. Il s'agit donc de désigner l'origine, les auteurs de la théorie. En revanche, dans la formule *théorie du genre*, le concept constitue l'objet de la théorie ; cet usage est donc à rapprocher (à plus d'un titre) de *théorie de l'évolution*.

## SLIDE

Dans l'état actuel de mon corpus, la première occurrence du syntagme *théorie du genre / théorie du gender* se trouve dans un article du prêtre, psychanalyste et « expert » de l'homosexualité Tony Anatrella. Il se fait connaître, notamment, par ses prises de position contre le PaCS, et défend dans le débat public les positions de l'épiscopat. [NE PAS LIRE?]

Au-delà de cette définition pour le moins confuse du concept, on peut noter deux choses :

- Anatrella est l'un de ceux qui théorisent le plus clairement le lien entre cette « théorie du 'gender' » et le lobby homosexuel ;
- il s'agit bien, ici, du syntagme qui nous intéresse ; *gender* y désigne l'objet de la théorie, et non ses auteurs comme dans *théorie du gender feminism*. Entre les deux, il s'est opéré un changement à la fois sémantique et conceptuel.

### 2.3 Stabilisation du syntagme

Je passe rapidement sur la stabilisation du syntagme...

Après la publication du *Lexique*, qui se révèle un ouvrage important, le syntagme se répand et se stabilise dans le discours catholique, sans pour autant constituer pour le moment une formule.

**SLIDE** On le retrouve ainsi en février 2007 dans une brochure des Associations Familiales Catholiques intitulée « L'avenir que nous réserve la "théorie du genre" » ; l'emploi des guillemets dans le titre signale cependant une certaine étrangeté persistante du syntagme, même s'ils disparaissent dans le reste du texte. (p. 4)

## 3. Du syntagme à la formule : circulation de la formule hors du discours catholique

### 3.1 Du discours catholique au discours politique

Au printemps 2011 éclate ce qu'on a pris l'habitude d'appeler la controverse du/sur le genre. Cette controverse trouve son origine dans les milieux catholiques français traditionnalistes et conservateurs. Les éditeurs scolaires présentent de nouveaux manuels de SVT évoquant les notions

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

d'identité sexuelle, de sexualité et de genre. **SLIDE** Pierre-Olivier Arduin, directeur de la commission de bioéthique du diocèse de Toulon-Fréjus, sonne alors l'alarme dans un texte intitulé « Le gender s'inscrit dans nos manuels », publié en ligne le 20 mai 2011. Le syntagme n'est pas employé mais on peut y lire notamment :

Derrière le concept de gender se cache en effet une **idéologie** qui nie la différence sexuelle et la complémentarité naturelle entre l'homme et la femme.

Cette phrase rappelle, et ce n'est sans doute pas un hasard, la première phrase de l'article de Revoredo, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir : « Derrière l'utilisation toujours plus répandue de l'expression « genre », au lieu du mot « sexe », se cache une idéologie qui cherche à éliminer l'idée que les êtres humains se divisent en deux sexes. » [2005 : 559])

**SLIDE**

Son appel est repris par Christine Boutin, qui adresse le 30 mai une lettre ouverte au ministre Luc Chatel. On y trouve, cette fois, le syntagme *théorie du genre* :

- Je constate en effet que les élèves de ces classes recevront dans cette matière un enseignement directement et explicitement inspiré de **la théorie du genre**. Comment cela est-il possible ? Comment ce qui n'est qu'une théorie, qu'un courant de pensée, peut-il faire partie d'un programme de sciences ?
- Au nom du respect de la liberté de conscience des familles et de la responsabilité des parents en matière d'éducation affective et sexuelle de leurs enfants, je vous demande donc d'intervenir et de faire en sorte que **la théorie du genre** ne soit pas enseignée dans des cours de sciences.

Le syntagme ne fait l'objet d'aucune paraphrase ni explication et est employé sans guillemets, ce qui suppose une certaine notoriété et la connaissance du syntagme par le destinataire. C'est donc la controverse sur le genre qui fait accéder *théorie du genre* au rang de formule.

Des parlementaires UMP lui emboîtent rapidement le pas, en suivant là aussi de près le discours catholique. Citons par exemple la lettre adressée à l'automne 2011 par le député Jean-Marc Nesme à la Miviludes (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) :



Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

Derrière l'utilisation de l'expression 'genre' au lieu du mot 'sexe' se cache une idéologie qui cherche à éliminer l'idée que les êtres humains se divisent en deux sexes, c'est-à-dire en deux identités sexuelles distinctes.

Nous avons déjà rencontré cette phrase : c'est celle qui ouvre l'article de Revoredo. Ce qu'il faut bien appeler un plagiat (puisque la lettre ne donne pas de source) n'est pas propre à Jean-Marc Nesme, on retrouve exactement la même phrase, toujours sans guillemets ni source, dans une tribune de juin 2013 de l'actuel maire de Toulouse (alors candidat), Jean-Luc Moudenc, intitulée « Je m'oppose à la théorie du genre ». Il y affirme notamment qu'il fera « interdire [la théorie du genre] dans les crèches et les écoles municipales ».

**SLIDE**

Avec les débats autour du « Mariage Pour Tous », la formule connaît un essor important et cesse donc d'être cantonnée au discours catholique pour s'étendre, notamment, au discours politique. Pendant les débats parlementaires, elle est invoquée à plusieurs reprises. J'en donne simplement quelques exemples [lire le dernier].

C'est notre exception philosophique française et nous en sommes fiers. Vous, vous êtes en train de vendre votre âme aux Anglo-Saxons, aux Américains et leur théorie du genre. Si, chers collègues, vous vous inscrivez complètement dans cette idéologie. (Xavier Breton, UMP, deuxième séance du mercredi 6 février 2013)

### *3.2 Le militantisme antiggenre*

**SLIDE**

On voit apparaître, avec le mouvement « Manif Pour Tous » d'abord, une forme de militantisme qu'on peut qualifier de militantisme antiggenre. Après l'adoption de la loi « Mariage pour tous », le mouvement se concentre sur « la théorie du genre », ce qui conduit à la rentrée 2013 à la création du programme « Vigi-Gender ». Je n'ai le temps que de mentionner la création par l'UNI d'un « Observatoire de la théorie du genre », et l'implication de l'extrême-droite dans le débat.

### *3.3 Utilisation de la formule dans la presse*

**SLIDE**

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

On peut distinguer deux moments dans la reprise, par la presse, de la formule *théorie du genre*. Le premier moment est celui, en 2011-2012, de la naissance et de l'amplification de la controverse. Les médias reprennent alors la formule sans guillemets et de manière largement non-critique. Cela peut s'expliquer par le fait que les études de genre, encore récentes en France, souffrent d'une large méconnaissance et que la seule source d'information pour la plupart des journalistes semble malheureusement se trouver dans les discours polémiques sur le genre. Pour ne citer qu'un exemple, on peut lire en juin 2011 dans *Libération* un article intitulé « La théorie du genre [sans guillemets] n'est pas catholique »<sup>1</sup>.

Dans un deuxième temps s'opère une modification visible dans le traitement de la controverse et l'emploi de la formule. A mesure que le discours antiggenre se répand dans la classe politique et prend de l'ampleur dans les débats sur le mariage pour tous, la plupart des médias commencent à adopter une attitude critique à l'égard de la formule. Ainsi, pour rester avec *Libération*, le site du journal présente dans la rubrique « société » un onglet « Bataille du genre » présenté de la manière suivante :

Livres pour enfants, «ABCD de l'égalité», films... Des parents d'élèves et des élus de droite, Copé en tête, s'opposent à l'enseignement d'une prétendue « théorie du genre » à l'école.

On peut supposer que le modalisateur « prétendue » et les guillemets autour de la formule indiquent de manière explicite une évolution du point de vue de la rédaction. Le caractère polémique de la formule est clairement identifié et l'on peut voir dans cette phrase une référence implicite à un élément-clé de la réponse au discours antiggenre : « la théorie du genre n'existe pas ».

CONCLUSION : la théorie du genre n'existe pas ?

J'aimerais m'attarder en conclusion sur cette réponse, et ce qui apparaît aussi comme une formule (« la théorie du genre n'existe pas »). Il me semble que pour répondre de façon appropriée et efficace au militantisme antiggenre, il faut refuser ce que j'appelle une symétrisation abusive de la

---

<sup>1</sup> Véronique Soulé, 4 juin 2011, « La théorie du genre n'est pas catholique », *Libération*, consulté le 11 août 2014.  
[http://www.liberation.fr/societe/2011/06/04/la-theorie-du-genre-n-est-pas-catholique\\_740492](http://www.liberation.fr/societe/2011/06/04/la-theorie-du-genre-n-est-pas-catholique_740492).

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

polémique. J'ai signalé en introduction que je proposais de parler de *controverse sur le genre* et de *discours antigenre* ; il faut pourtant revenir sur ces termes, qui supposent l'existence de deux camps opposés et clairement identifiables. S'il y a *discours antigenre*, il doit y avoir *discours pro-genre* ; s'il y a controverse, cela implique une discussion argumentée et l'affrontement de deux parties. Il est devenu habituel, dans le discours médiatique, d'employer une métaphore guerrière pour parler des discours sociaux autour du genre ; j'ai parlé de *Libération*, qui consacre un dossier à la « bataille du genre ». Les recherches qui émergent sur la réponse religieuse au genre et le militantisme antigenre emploient souvent, comme je le fais, la notion de controverse, qui évoque un affrontement d'idées et d'arguments, et transporte donc la métaphore guerrière dans le champ rhétorique. Mais quand le Conseil Pontifical pour la famille publie en 2011 *Gender, la controverse*, avec une présentation de Tony Anatrella, c'est pour s'interroger sur « la théorie américaine du Gender ». On lit sur la 4ème de couverture que « Selon le Gender, l'identité sexuelle n'est pas une donnée biologique mais une construction sociale : on ne naît pas homme ou femme, on le devient. Ainsi, chacun peut choisir son orientation sexuelle (homosexuelle, hétérosexuelle, bisexuelle, transsexuelle) », et les auteurs demandent : « comment la société peut-elle se fonder sans reconnaître la différence sexuelle ? Comment la famille peut-elle se structurer en dehors des liens engagés entre un homme et une femme, sources d'alliance, de filiation et de génération ? Comment la vie psychique de la personne peut-elle s'élaborer quand la réalité du corps est niée ? ». L'ouvrage évoque une « controverse » et se fait fort d'une présentation « critique » de ses tenants et aboutissants, mais il n'est bien sûr pas question de donner la parole, ne serait-ce que par la citation, aux chercheurEs en études de genre ; au contraire, le livre ferme toute possibilité de débat.

Il me semble donc que parler de *controverse* et de *discours antigenre* peut revenir, si l'on n'y prête pas garde, à laisser le militantisme antigenre dicter les termes du débat et imposer une symétrisation abusive de celui-ci. S'il existe bien un *discours antigenre*, issu d'un discours institutionnel catholique, on ne peut pas lui opposer à proprement parler un *discours pro-genre préexistant*, à moins de désigner sous ce terme les recherches produites dans le cadre des études de genre. Cela revient à mettre sur le même plan, en les opposant, un discours scientifique et un discours à la fois religieux et politique. Tout le militantisme antigenre repose en fait sur cette symétrisation ; c'est ce qui explique par exemple l'apparition d'un néologisme comme *familiphobie*, calqué bien sûr sur *homophobie*. Les deux termes sont présentés comme également légitimes, parallèles, les accusations

Anne-Charlotte Husson  
Intervention pour la journée d'étude « Que faire de la "théorie du genre" ? »,  
ENS de Lyon, 17 octobre 2014.

de « familiphobie » répondant aux accusations d' « homophobie ».

Je voudrais donc attirer l'attention sur le fait que la formule *théorie du genre* s'inscrit, à mon avis, dans la même démarche. Elle vise en effet à donner une certaine vision des recherches en études de genre, par l'exploitation du sème de *non-scientificité* présent en français dans *théorie* et la présentation du « gender » comme une idéologie. On ne répond pas à un discours scientifique mais à un discours idéologique, la critique est donc d'autant plus légitime et justifiée ; on oppose à la « théorie du genre » la *vraie* science, la biologie, les neurosciences. Le but, à nouveau, est de maîtriser à la fois les termes du débat (comment nomme-t-on la différence des sexes ? Que peut-on qualifier d'homophobe ?), mais aussi sa nature et ses objets.

Il me semble qu'abandonner la critique du terme revient à laisser la maîtrise du débat aux antigénistes, à l'accepter comme objet de discours légitime, et par conséquent à renoncer à la possibilité d'une critique profonde du discours antigéniste. Mais pour préserver la possibilité d'une telle critique, il faut se demander plus fondamentalement : qui doit réagir au discours antigéniste ? Qui est vraiment attaqué ? Est-ce que c'est nous, chercheurEs en études de genre ? Oui, bien sûr : il n'y a qu'à voir les réactions suscitées par la tenue du premier congrès des études de genre en septembre, les conférences annulées... Mais si le champ de recherche est attaqué, c'est parce qu'il n'est justement pas reconnu comme tel et qu'il est assimilé à du militantisme LGBT. C'est là que se situe le cœur du problème. Ce n'est *pas d'abord* une polémique d'ordre scientifique, même si nos recherches sont attaquées. Si l'on compare l'opposition au PaCS à la fin des années 90 et l'opposition au « mariage pour tous », à l'adoption, à la PMA dans les années 2010, on s'aperçoit que les arguments sont fondamentalement restés les mêmes ; ce qui a changé, c'est l'arrivée sur le devant de la scène de cette « théorie du genre ». Le « gender » devient le principe explicatif, l'ennemi à combattre. C'est en fait, souvent, un autre nom donné à l'homosexualité et aux identités trans. On n'est pas homophobe, on défend la famille ; on n'est pas homophobe, on est antigéniste. Ce que le discours antigéniste désigne comme « théorie du genre » a beau être un fantasme, il est essentiel selon moi de prendre en compte et de questionner cet épouvantail qui « parle » parce qu'il fait écho à des peurs et des évidences que les études de genre cherchent justement à remettre en cause.